

Label «Club 4-7 ans»

Ce club doit proposer des actions pour les enfants de 4 à 7 ans toute l'année et tous les ans



les éléments à prendre en compte

Recruter les enfants:

Le Club 4-7 ans ou baby-ping doit avoir un recrutement pour ce public très spécifique et organisé. On peut proposer une initiation ponctuelle en milieu scolaire (maternelle) ou proposer une action au club avec la présence ou non des parents. Le recrutement se passe d'autant mieux qu'un accompagnement est proposé : tract aux sorties des écoles pour faire connaître l'activité et le club, le club propose un accueil spécifique pour les enfants, un encadrement adapté. Pour recruter les 4-7ans, il faut que les parents sachent qu'on peut leur proposer du ping (ou de l'éveil) en club.

Aujourd'hui le recrutement principal pour ces catégories d'âge sont essentiellement des enfants de licenciés, il faut les fidéliser et recruter les autres. Le recrutement peut aussi, lors d'une action au club être plus qualitatif avec une détection des qualités des enfants.

Fidéliser les enfants:

Le club 4-7ans doit fidéliser les enfants avec la mise en place d'une section baby-ping qui fonctionne tout au long de l'année, organiser des moments spécifiques dans la saison avec les parents (gouters, tournoi parents/enfants, passage de tests en présence des parents...).

Pour fidéliser à cet âge, il faut assurer une certaine continuité des actions lors des grandes vacances et être présents dans la communication et l'organisation d'actions en fin de saison et en début de la suivante... au risque sinon de voir l'enfant essayer un autre sport la saison suivante.

L'encadrement des enfants :

Le club 4-7ans doit pouvoir proposer un encadrement pour les séances de ce public. L'intervenant au club n'a pas besoin d'être titulaire d'un diplôme X ou Y pour faire découvrir et aimer l'activité, mais il doit être capable de :

- adapter sa pédagogie aux enfants de cet âge
- adapter le contenu et la démarche d'enseignement pongiste pour des enfants de 4 à 7 ans.

Le club 4-7 ans doit donc avoir un intervenant qui a suivi la formation Fédérale ou Régionale sur ce public.

Le suivi des enfants et la Détection Départementale

Le club 4-7 ans doit s'appuyer sur la dynamique départementale en terme de Détection pour fidéliser les enfants et leur permettre d'être détectés. Les enfants doivent donc participer aux actions départementales dès qu'ils rentrent dans les critères d'âge et/ou de qualités pongistes. L'intervenant du club doit assurer le suivi des enfants en accompagnant les enfants sur ces regroupements.

Quand le niveau et/ou l'âge le permet (6-7ans), l'enfant peut aussi participer aux premières compétitions départementales et régionales dont l'Open -10 ans.

